

Procès-verbal des délibérations du
Conseil de la Ville de Prévost

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PRÉVOST

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue à l'hôtel de ville, situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost, le lundi 16 septembre 2019 à 17 h 30.

SONT PRÉSENTS :

M. Joey Leckman, conseiller
Mme Michèle Guay, conseillère
Mme Sara Dupras, conseillère
M. Pierre Daigneault, conseiller

SONT ABSENTS :

M. Pier-Luc Laurin, conseiller
M. Michel Morin, conseiller

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Paul Germain, maire, le tout en conformité avec les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Me Laurent Laberge, directeur général et greffier adjoint, est présent.

1.
1.1

23064-09-19 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sara Dupras
Appuyé par Mme Michèle Guay

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.2

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil municipal constate que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

2.
2.1

23065-09-19 **AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE DE VISA FISCAL
POUR DON ÉCOLOGIQUE DES LOTS 1 918 586 ET 1 918 587 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT les mesures entreprises le propriétaire des lots 1 918 586 et



No de résolution

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Ville de Prévost

1 918 587 du cadastre du Québec, situés près de la rue du Versant-du-Ruisseau, pour effectuer un don écologique de ces terrains à la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville doit signer le formulaire de visa fiscal pour confirmer qu'elle accepte le don écologique;

CONSIDÉRANT que la Ville accepte le don écologique;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Joey Leckman
Appuyé par Mme Michèle Guay

ET IL EST RÉSOLU :

1. QUE le conseil municipal autorise le directeur général par intérim à signer le formulaire de visa fiscal et tout autre document qui pourrait être requis dans le cadre du don écologique des lots 1 918 586 et 1 918 587 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.
3.1

23066-09-19

ENGAGEMENT – DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste de directeur/directrice du Service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des ressources humaines et des affaires juridiques;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Pierre Daigneault
Appuyé par Mme Michèle Guay

ET IL EST RÉSOLU :

1. QUE le conseil municipal autorise le maire ou, en son absence, le maire suppléant conjointement avec le directeur général par intérim à signer un contrat de travail pour l'embauche de madame Danielle Cyr, pour agir à titre de directrice du Service de l'urbanisme, aux conditions mentionnées à la lettre d'embauche et au contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune période de question n'a été tenue puisqu'aucune personne du public n'était présente.



No de résolution

Procès-verbal des délibérations du
Conseil de la Ville de Prévost

5.

QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Une période de questions s'est tenue conformément au règlement de régie interne, et ce, de 17 h 48 à 17 h 48.

6.

6.1

23067-09-19

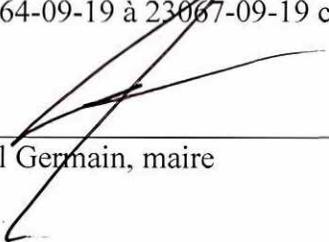
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Sara Dupras
Appuyé par M. Joey Leckman

ET IL EST RÉSOLU que la présente séance soit et est levée à 17 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions numéros 23064-09-19 à 23067-09-19 contenues dans ce procès-verbal.



Paul Germain, maire

Je, soussigné, certifie que chacune des résolutions numéros 23064-09-19 à 23067-09-19 consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Prévost à sa séance tenue le 16 septembre 2019.



Me Laurent Laberge
Greffier adjoint

